



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES DU SUD-EST  
OUTRE-MER

Marseille, le 10 octobre 2018

Le Directeur de la DISI Sud Est Outre-Mer

9 boulevard Romain Rolland  
La Fauvière  
13933 MARSEILLE CEDEX 20

à

Affaire suivie par Michèle Ollivier  
michele-l.ollivier@dgfip.finances.gouv.fr  
tél 04 86 57 64 10

Mesdames et Messieurs les Responsables d'ESI

Objet : Campagne ministérielle DUERP-PAP 2018/2019

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Programme Annuel de Prévention (PAP) doivent être réalisés annuellement pour protéger la santé, la sécurité des agents et améliorer leurs conditions de vie au travail.

La mise à jour du DUERP et PAP 2018/2019 (Document Unique d'Évaluation des Risques au Travail) et du PAP (Plan Annuel de Prévention) sera réalisée intégralement par le groupe de travail.

Conformément aux prescriptions du bureau RH-2C, les cadres de proximité ne seront pas sollicités pour actualiser les recueils de risques **sauf dans les cas particuliers suivants** :

- Services des ESI des DROM qui, compte tenu de leur date de rattachement administratif, n'ont pas été intégrés à la précédente campagne DUERP/PAP dans le cadre des réunions de proximité animés par les cadres de proximité.
- Le service INTEX de l'ESI de Marseille renforcé au 1<sup>er</sup> septembre 2018.
- Le Support National Téléphonie (SNT) de Montpellier créé après une phase d'expérimentation.

S'agissant plus particulièrement de l'INTEX et du SNT, la création de ces nouveaux services au sein de la DISI SEOM qui modifie les conditions d'exercice des missions des agents qui y sont affectés, nécessite que soit menée une campagne de pleine exercice animée par les cadres de proximité.

#### **Modalités d'organisation de la campagne par les cadres de proximité concernés**

A l'instar du dispositif mis en place au titre de la précédente campagne et afin que les échanges autour du travail, lors de l'évaluation et de la prévention des risques, permettent à chaque agent de s'impliquer dans une démarche participative, il appartiendra à chaque cadre de proximité concerné d'organiser au moins une réunion avec les agents de son service.

Un diaporama de présentation de la démarche ainsi qu'un questionnaire à adresser à chaque agent seront mis à leur disposition de façon à leur permettre de réaliser cette campagne au plus près des préoccupations des agents du service.

Une fiche conseil pour les cadres de proximité que je vous demande de présenter et de commenter aux intéressés devrait faciliter la prise en charge de cet exercice pour lequel l'implication de tous est indispensable.

L'assistante de prévention se tient à la disposition des cadres concernés en tant que de besoin y compris s'agissant de la saisie dans l'application DUERPAP que certains ne connaissent peut-être pas.

Au-delà de ces situations particulières, tout agent exposé à de nouveaux risques pourra informer, par tous moyens, l'assistante de prévention ou les représentants du personnel qui participent au groupe de travail qui sera prochainement constitué et dont la composition sera portée à leur connaissance.

Le calendrier de la campagne annuelle DUERP-PAP 2018-2019 de la DISI Sud-Est Outre Mer est le suivant est :

Mise à jour des référentiels locaux (sites, services, cadres de proximité) dans l'application DUERPAP par l'assistante de prévention	5 au 12 octobre 2018
Organisation, par les cadres de proximité, de réunions des agents pour collecter les risques (ESI DROM, services INTEX de Marseille et SNT de Montpellier) et transcription du recueil des risques dans l'application DUERP/PAP par les cadres de proximité.	Octobre 2018 à fin novembre 2018
Réunions des groupes de travail pour actualiser le DUERP et le PAP	Novembre 2018 à février 2019
Consultation du CHSCT pour avis sur le PAP	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Intégration éventuelle des propositions du CHSCT par l'AP après arbitrage du chef de service	Avant la clôture de la campagne
Clôture de la campagne 2018/2019	30 juin 2019

#### **Création d'un infocentre DUERPAP et bilan de la précédente campagne**

Le dossier de campagne qui vous a été précédemment adressé présente infocentre DUERPPAP, nouvel outil auquel ont accès le Directeur en sa qualité de Chef de service signataire du PAP, les représentants des personnels au CHSCT et l'assistante de prévention.

Le bilan de la précédente campagne sera élaboré par l'AP à partir des restitutions proposées par l'infocentre.

Je vous remercie de votre engagement dans cette nouvelle campagne DUERP-PAP qui nécessite de votre part un accompagnement fort des cadres de proximité concernés (ESI des DROM, Cellule INTEX et SNT) et une vigilance à maintenir pour l'ensemble des autres services.

Le Directeur de la DISI Sud-Est Outre-Mer

Robert Perrier

